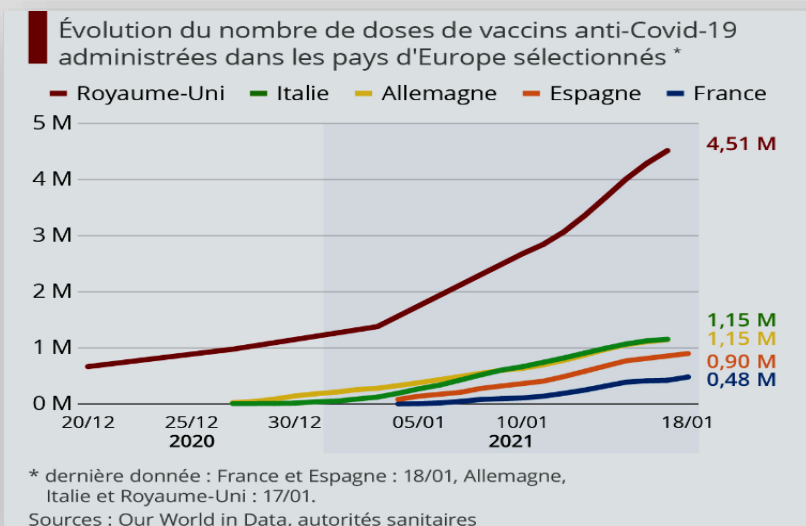


Volatilité des marchés

Par Lazar TELLI Gérant PATRIM'ETHIC, Membre ASSEMBLE

En ce début d'année 2021, de nombreux pays sont entrés dans une phase de vaccination active.



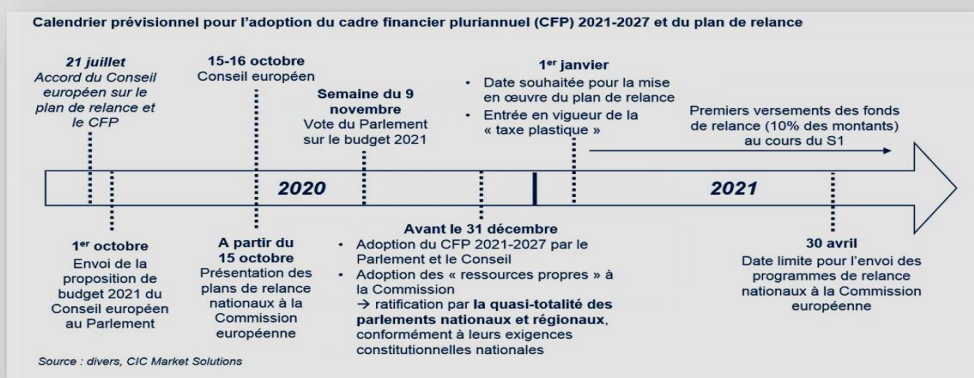
En France, face aux critiques, Le gouvernement a annoncé des mesures (Vaccin ouvert aux personnes âgées n'étant pas en EHPAD, aux pompiers, aux aides à domicile...) destinées à permettre à cette campagne d'atteindre un « rythme de croisière ».

Mais, en Europe, plusieurs de nos voisins sont aussi forcés de prendre des mesures plus strictes afin d'enrayer la propagation du Covid-19.

Ainsi, l'Angleterre opte pour un reconfinement strict amené à

durer jusqu'au mois de mars, l'Italie retarde la date d'ouverture des lycées en présentiel et l'Allemagne durci en prolongeant toute une vague de restrictions déjà en place jusqu'en mi-Février. A la veille de l'investiture de Joe BIDEN, plus de 400 000 personnes sont mortes du Covid-19 aux Etats-Unis d'après le bilan de référence de l'université Johns Hopkins publié mardi 19 janvier. Selon les bilans officiels, Les États-Unis sont de loin la nation la plus endeuillée en valeur absolue, mais certains autres pays enregistrent plus de morts proportionnellement à leur population, comme l'Italie, le Royaume-Uni ou la Belgique.

Le plan de relance post-Covid de 750 milliards d'euros adopté par les chefs d'État et le gouvernement de l'UE suit son cours. La Commission européenne et les États membres souhaitent s'assurer que les aides financières soient utilisées dans le cadre de leurs investissements et programmes de relance. Pour ce faire, il convient pour 27 gouvernements de soumettre leur plan de relance à l'exécutif européen avant avril. Bruxelles a signalé que ceux ayant déjà envoyé leurs propositions (environ la moitié des États membres) devraient étoffer davantage les réformes envisagées.

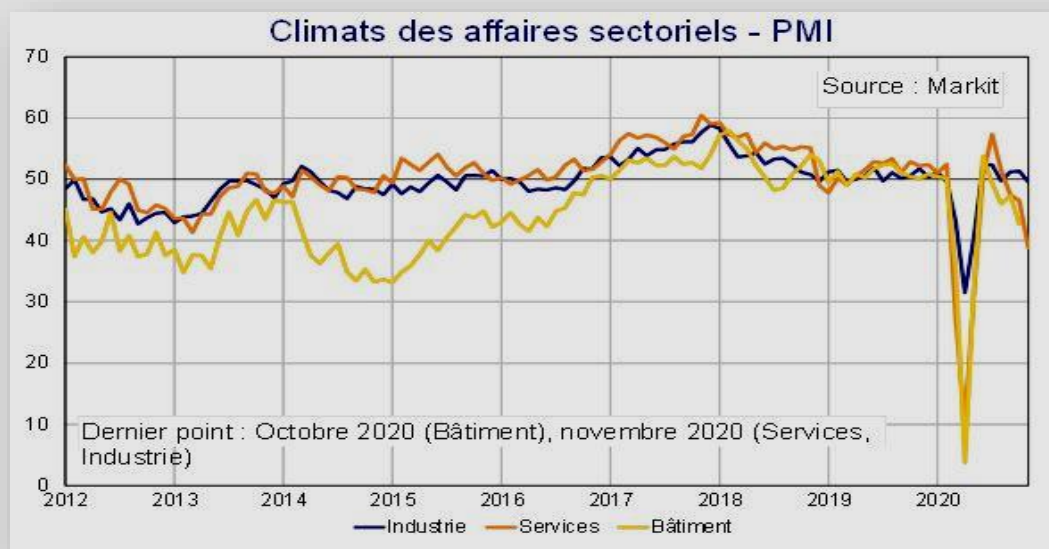


Le Royaume-Uni a quitté définitivement l'Union européenne le 1er janvier 2021. C'est la fin du long feuilleton du Brexit, lancé en juin 2016. Après quarante-huit ans de vie commune, souvent agitée, Britanniques et Européens se séparent de façon ordonnée, après avoir signé un accord qui encadre leurs relations futures.

De nombreux points régissent désormais les relations entre les deux acteurs. Au niveau du commerce, l'accord repose sur le principe de libre échange : absence de droits de douane et de quotas dans les échanges de marchandises. En contrepartie de l'accès au marché unique, le Royaume-Uni sera soumis aux règles européennes en matière d'environnement, de droits sociaux, de fiscalité, de sécurité alimentaire, d'aides d'État. Ainsi, les Britanniques ne pourront pas s'engager dans une pratique déloyale de dumping.

Le secteur de la pêche représentant 0,1% du PIB Britannique et 650 millions d'euros pour l'UE a relevé d'un enjeu plus symbolique qu'économique. Les pêcheurs doivent dorénavant renoncer à 25% de leurs prises dans les eaux britanniques. Sur l'aspect de la gouvernance, l'UE souhaite que la Cour de Justice européenne tranche les éventuels désaccords contre un Conseil de partenariat côté Britannique.

Mercredi 20 janvier, à midi, heure de Washington, DC (soit 18 heures à Paris), le démocrate Joe BIDEN est devenu officiellement le 46^e président des États-Unis. Son prédécesseur républicain, Donald TRUMP, qui s'obstine à refuser sa défaite au scrutin du 03 Novembre 2020 n'a pas participé à la cérémonie. Avec cette nouvelle administration américaine, le marché anticipe un ambitieux plan de relance budgétaire, comme s'y est engagé le nouveau président démocrate. Un déblocage d'urgence de 1 900 milliards de dollars est évoqué afin de faire face à l'impact de la pandémie et soutenir de nombreuses aides budgétaires favorables aux marchés.



Le PMI composite pour la France publié par Markit est en forte hausse (+8,9 pt à 49,5). La progression est davantage marquée dans les services (+10,3 pt à 49,1) que dans l'industrie (+1,5 pt à 51,1).

Ceci explique la légère régression dans les climats des affaires de la Banque de France après la fin du second confinement. Dans le secteur manufacturier, la production est repartie à la hausse tandis que, les prix à la consommation restent stables sur un an

PRINCIPAUX INDICATEURS DES MARCHÉS FINANCIERS

<u>Indice Actions</u>	<u>Cours au 21-01-21</u>	<u>Variation mois</u>
CAC 40	5 625,15	4,31%
Eurostoxx 50	3 639,86	5,54%
S&P	3 851,85	4,24%
Nasdaq	13 457,25	5,5%

<u>Taux d'intérêt</u>	<u>Cours au 21-01-21</u>	<u>Variation mois</u>
OAT Français	-0,377	8,04%
OAT Allemand	-0,570	6,55%
Us Treasuries	1,089	18,36%

<u>PETROLE et OR</u>	<u>Cours au 21-01-21</u>	<u>Variation mois</u>
Pétrole (\$/baril)	55,62	9,53%
Or(\$/once)	1 866,60	-0,9%

<u>Taux de change</u>	<u>Cours au 21-01-21</u>	<u>Variation mois</u>
EUR / USD	1,21	-0,81%